



MINISTRE DE LA SANTE
DE L'HYGIENE PUBLIQUE ET DE LA
COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ

DIRECTION DE LA SANTE COMMUNAUTAIRE



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail



RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) NATIONAL(E) POUR
L'ANALYSE DU MODE DE GESTION DES ACTEURS COMMUNAUTAIRES
INTERVENANT DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE
SANTE ET LES ADAPTATIONS A APPORTER POUR LE RENFORCEMENT
DES INTERVENTIONS COMMUNAUTAIRES EN MILIEU URBAIN ET
PERI-URBAIN EN CÔTE D'IVOIRE

TERME DE REFERENCE

Ligne budgétaire :

Alliance[®]
Côte d'Ivoire

DROFFIA

Alliance[®]
Côte d'Ivoire
Soutient l'Action des Communautés
pour la santé et le Développement
en Côte d'Ivoire
Tél: 27 22 52 85 70 - Fax: 27 22 52 85 72

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'appropriation et la participation communautaire dans la résolution des problèmes de santé sont reconnues comme gage d'amélioration de la santé des populations et de pérennisation des résultats acquis. Les autorités sanitaires de la Côte d'Ivoire ont adopté les Soins de Santé Primaires comme principale stratégie d'offre de soins dans les Plans Nationaux de Développement Sanitaires (PNDS) successifs. Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique et de la Couverture maladie Universelle (MSHP-CMU), s'est doté d'un document stratégique de la santé communautaire (PSNSC) 2017-2021, organisé autour de cinq axes stratégiques à savoir (i) le renforcement du cadre institutionnel et organisationnel de la santé communautaire ; (ii) le renforcement de la participation et de l'engagement communautaire ; (iii) l'amélioration de la couverture et de la qualité des interventions communautaires ; (iv) le renforcement du système de suivi et évaluation des interventions de santé communautaire et (v) le renforcement du financement de la santé communautaire.

A ce jour, le Plan Stratégique National Santé Communautaire 2017-2021 a fait l'objet d'une évaluation finale et le processus de définition d'une nouvelle stratégie est en cours. Ainsi, dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle stratégie, l'un des défis majeurs de ce nouveau plan reste la gestion (identification, rémunération, affiliation, couverture sociale, etc) des acteurs de santé communautaire en Côte d'Ivoire particulièrement en milieu urbain et péri-urbain.

Le plan de financement 2020-2023 qui a été élaboré à travers le mécanisme du GFF et qui prend en compte la motivation financière de 20 000 ASC n'intègre pas les acteurs communautaires intervenant en milieu urbain et péri-urbain.

Dans ce contexte, il est important de mener une réflexion sur la gestion de l'ensemble des acteurs communautaires et les adaptations à apporter pour le renforcement des interventions communautaires en milieu urbain et péri-urbain.

La Direction de la Santé communautaire en collaboration avec l'ONG Alliance Côte d'Ivoire, recrute à cet effet un(e) consultant(e) national(e) pour conduire cette mission.

II. OBJECTIFS DU (DE LA) CONSULTANT(E)

L'objectif de la mission est double :

1. Disposer d'une base de données complètes sur le mode de gestion (identification, rémunération, affiliation, couverture sociale, etc.) des acteurs de santé communautaire intervenant en milieu urbain et péri-urbain ;
2. Etudier les caractéristiques du mode de gestion des acteurs communautaires et proposer les adaptations à apporter pour le renforcement des interventions communautaires en milieu urbain et péri-urbain.

III. MISSIONS DU (DE LA) CONSULTANT(E)

1. Identifier les acteurs communautaires de mise en œuvre des programmes de santé (PNSME, PNLS, PNLT, PEV, PNN, PNLP, PNPMT, PNMTN-CP, PNHV, PNSSU-SAJ, PNSO, etc.)¹ en milieu urbain et péri-urbain, ainsi que leurs profils (Temps de travail, mode de recrutement, lien avec district sanitaire, etc.) ;

¹ Programme National De Sante Mère Et Enfant (PNSME) ; Programme National De Lutte Contre Le Sida (PNLS) ; Programme National De Lutte Contre La Tuberculose (PNLT) ; Programme Elargie De Vaccination (PEV), Programme National De Nutrition (PNN) ; Programme National De Lutte Contre Le Paludisme (PNLP) ; Programme National Promotion De La Médecine Traditionnelle (PNPMT) ; Programme National de Maladie Tropicale Négligé à Chimio Profilaxie (PNMTN-CP) ; Programme National de lutte contre l'Hépatite Virale (PNHV) ; Programme National de Santé Scolaire et Universitaire-Santé Adolescent et Jeune (PNSSU-SAJ) ; Programme National de Santé Oculaire (PNSO)

2. Identifier les paquets de services mis en œuvre par ces acteurs communautaire en lien avec les programmes cités ;
3. Identifier les modalités de motivations de ces acteurs ;
4. Analyser les caractéristiques du mode de gestion des acteurs communautaires et proposer les adaptations à apporter pour le renforcement des interventions communautaires en milieu urbain et péri-urbain ;
5. Finaliser et faire approuver les propositions au cours d'un atelier inclusif.

IV. METHODOLOGIE

Le/la consultant(e) sera recruté(e) par l'ONG Alliance Côte d'Ivoire et mis à la disposition de la Direction de la Santé Communautaire. Afin d'assurer la prise en compte de ses recommandations dans le nouveau plan stratégique en cours d'élaboration, le/la consultant(e) veillera à une bonne collaboration avec l'équipe des consultants déjà mobilisés par la Direction de la Santé Communautaire. Un comité de suivi sera mis en place pour assurer le suivi et faciliter sa mission.

Il/elle proposera une méthodologie et un chronogramme détaillé de son travail au comité de suivi.

Le comité sera composé de membres des institutions suivantes :

- La DSC ;
- Les programmes clés (PEV, PNLT, PNLS, PNLP, PNSSU-SAJ);
- Alliance Côte d'Ivoire ;
- Save the Children;
- FENOSCI ;
- ROPC-CI ;
- Districts sanitaires Abidjan 1 et 2 ;
- ANADER ;
- MDM ;
- ESPACE CONFIANCE.

Il faut préciser que le (la) consultant (e) travaillera sous la coordination directe de la Direction de la Santé Communautaire.

Sur la base du draft des stratégies de gestion des agents de santé communautaire en milieu urbain et péri-urbain, un atelier de validation sera organisé. Le/la consultant(e) en proposera les termes de référence et en facilitera l'animation. Il/elle supervisera le travail des rapporteurs de l'atelier afin d'assurer la prise en compte de toutes contributions pertinentes dans la version finale du document.

V. LIVRABLES ATTENDUS

Au terme du processus, les livrables suivant sont attendus :

1. La base de données des acteurs communautaires intervenant dans la mise en œuvre des programmes de santé en milieu urbain et péri-urbain, notamment sous la forme d'une matrice la typologie d'acteurs, les profils (Temps de travail, mode de recrutement, lien avec district sanitaire, etc.), les paquets de services mis en œuvre et les motivations pratiquées. Cette base de données devra être validée par le comité de suivi ;
2. Le rapport d'analyse produit à partir des données collectées. Il étudie les caractéristiques du mode de gestion des acteurs communautaires et propose les adaptations à apporter pour le renforcement des interventions communautaires en milieu urbain et péri-urbain ;

3. Le rapport de l'atelier de validation ;
4. Le rapport global de consultance.

VI. PROFIL DU CONSULTANT

Le/la consultant(e) national(e) senior(e) doit être titulaire d'un diplôme supérieur (BAC + 4 minimum) en science humaine, en santé publique, ou diplôme équivalent. Il/elle doit :

- Justifier d'au moins 5 années d'expérience dans la pratique d'exercice de revue et élaboration de document de stratégies dans le domaine de la santé ;
- Disposer de solides connaissances des enjeux et approches de renforcement des systèmes de santé et des systèmes communautaires en Côte d'Ivoire ;
- Avoir une bonne connaissance des organisations de la société civile ivoirienne ;
- Disposer de compétences et connaissances en gestion des ressources humaines serait un atout ;
- Disposer d'une bonne capacité rédactionnelle en français ;
- Avoir une bonne capacité d'écoute, faire preuve de tact et de flexibilité.

VII. CALENDRIER D'EXECUTION

La présente mission doit être exécutée pendant le mois d'Avril et mai 2022. L'ensemble des livrables doivent être disponibles au plus tard le 30 mai 2022.

Un total de 20 jours est prévu pour la consultance dont 10 jours les analyses diverses et 10 jours pour l'élaboration et la validation du document de stratégies.

I. SELECTION DU CONSULTANT

Sur la base des critères ci-dessus, les candidats transmettront :

- Un CV actualisé ;
- Une offre financière ne concernant uniquement que les honoraires journaliers du consultant national en Côte d'Ivoire, les couts de communications téléphoniques et transports nécessaires pour la collecte des données (recherche documentaire, interviews, hormis les ateliers). En effet, les coûts des ateliers dont nous conviendrons avec le consultant dans la méthodologie de travail, seront directement supportés par Alliance Côte d'Ivoire. En cas de nuitée hors d'Abidjan pour les ateliers, le consultant percevra 40 000 FCFA de perdiem par nuitée directement payé par Alliance Côte d'Ivoire et sera transporté.